

DEPARTEMENT DU RHONE

Le Président,
Jean Picard



SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

DES COMMUNES DE LA

COMMUNAUTE d'AGGLOMERATION de VILLEFRANCHE

☎ 04.78.62.50.50

REÇU
LE

- 6 DEC. 2011

VILLEFRANCHE

Service Planification Aménagement Risques
Unité Procédures Administratives Planification
88 Rue Moncey - 69421 LYON cedex 03

	Symboles	Codes	Intitulé	Symboles	Codes	Intitulé
L		A1	Protection des bois et forêts soumis au régime forestier		I 1	Transports d'hydrocarbures liquides ou liquéfiés constructions et exploitations de pipes lines
		A2	Pose de canalisations souterraines d'irrigation		I 2	Ouvrages utilisant l'énergie des lacs et des cours d'eau
		A3	Terrains riverains des canaux d'irrigation		I 3	Transport de gaz
		A4	Terrains riverains des cours d'eau non domaniaux		I 4	Transport d'électricité
		A5	Canalisations publiques eau potable		I 5	Transport de produits chimiques
E					I 6	Mines et carrières
		AC1	Protection des monuments historiques 1: Classés 2: Inscrits		Int1	Voisinage des cimetières
		AC2	Protection des sites et monuments naturels 1: classés 2: inscrits		JS1	Protection des installations sportives
		AC3	Réserves naturelles		PM1	Risques naturels (voir plan de prévention spécifique)
G		AC4	Protection du patrimoine architectural urbain et paysager		PM2	Installations classées (voir plan spécifique et règlement).
		Ar4	Terrains d'atterrissage en partie ou en totalité à l'armée de l'air		PT1	protection contre les perturbations électromagnétiques
N		Ar5	Fortifications, ouvrages militaires		PT2	Transmissions radioélectriques
		Ar6	Champ de tir		PT3	protection contre les obstacles
		Ar6	Champ de tir		PT4	Communications téléphoniques et télégraphiques
D		AS1	Périmètre de protection des eaux potables et minérales		PT4	Elagage relatif aux lignes télécom
					T1	Chemins de fer
E		EL3	Halage et marchepied		T4	Aéronautiques de balisage
		EL5	Visibilité sur les voies publiques		T5	Aéronautiques de dégagement
		EL6	Terrains nécessaires aux RN et autoroutes		T8	Transmissions radioélectriques : protection des installations de navigation et d'atterrissage
		EL7	Alignements (se reporter aux plans d'alignements à grande échelle)			
		EL10	Parcs nationaux			
		EL11	Voies express et déviations d'agglomérations			

Echelle : 1/ 5000e

Etabli : NOVEMBRE 2010

Modifié

TEXTES APPLICABLES RELATIFS A LA SERVITUDE A4

- ⚡ *Loi n° 2003-699 du 30 juillet 2003, article 55.*
- ⚡ *Code de l'environnement, Livre II – Titre 1^{er} – Chapitre I : article L211-7.IV et art L211-12. Chapitre V : art 215-5, 215-15, 215-19 et 215-20.*
- ⚡ *Code rural, Livre I – Titre V – Chapitre I : article L 151-37-1*

TEXTES APPLICABLES RELATIFS A LA SERVITUDE AC1

- ↳ **Code du patrimoine** - Livre VI - Monuments historiques, sites et espaces protégés - Titre II - Monuments historiques : articles L.621-1 à L.624-7 (Loi du 31 décembre 1913 modifiée).
- ↳ **Code du patrimoine** - Livre VI - Monuments historiques, sites et espaces protégés - Titre IV - Espaces protégés - Chapitre 2 - Zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager : article L.642-5.
- ↳ **Code de l'environnement** - Titre VIII - Protection du cadre de vie - Chapitre 1er - Publicité, enseignes et préenseignes : article L.581-4 (Loi n° 79.1150 du 29 décembre 1979 relative à la publicité, aux enseignes et préenseignes complétée) .
- ↳ **Code de l'urbanisme** - articles L.410-1 - L.421-1 - L.421-6 - L.422-1, L.422-2, L.422-4 (Code du patrimoine L.621-10) - L.430-1, L.430-8, L.441-2.
Articles R.410-4, R.410-13 et R.410-14 - R.421-19, R.421-36, R.421-38 - R.422-8 - R.430-10, R.430-12, R.430-15-7 - R.430-26, R.430-27 - R.442-1, R.442-4-8, R.442-4-9, R.442-6, R.442-6-4, R.442-11-1, R.442-12, R.442-13.
- ↳ **Code de l'urbanisme** article R.443-9.
- ↳ **Code de l'expropriation pour cause d'utilité publique**, article R.11-15.

- ↳ **Ordonnance n°2005-1128 du 8 septembre 2005 (JO du 09/09/2005) relative aux monuments historiques et aux espaces protégés.**
- ↳ **Loi n° 97-179 du 28 février 1997 relative à la Commission Régionale du Patrimoine et des Sites..**
- ↳ **Décret 2007-487 du 30 mars 2007 relatif aux monuments historiques et aux ZPPAUP.**
- ↳ **Décret 99-78 du 5 février 1999 relatif à la CRPS et à l'instruction de certaines autorisations de travaux.**
- ↳ **Décret n° 96-492 du 4 juin 1996 modifié instituant des services départementaux de l'architecture. Décret n° 79.181 du 6 mars 1979 instituant des délégués régionaux de l'architecture et de l'environnement.**
- ↳ **Décret n° 84-145 du 27 février 1984 portant statut particulier des architectes des bâtiments de France.**

- ↳ *Décret n° 84-1007 du 15 novembre 1984 instituant auprès des préfets de région une commission régionale du patrimoine historique, archéologique et ethnologique.*
- ↳ *Décret n° 70-836 du 10 septembre 1970 pris pour l'application de la loi du 30 décembre 1966, complété par le décret n° 82.68 du 20 janvier 1982 (article 4).*
- ↳ *Décret n° 70-837 du 10 septembre 1970 approuvant le cahier des charges type pour l'application de l'article 2 de la loi du 30 décembre 1966.*
- ↳ *Décret du 18 mars 1924 modifié par le décret du 13 janvier 1940 et par les décrets n° 70-836 du 10 septembre 1970 (article 11), n° 8-1006 du 15 novembre 1984.*
- ↳ *Circulaire du 2004-017 du 06 août 2004 (Ministère de la Culture et de l'Environnement) relative aux périmètres de protection modifiés autour des monuments historiques (P.P.M.)*
- ↳ *Circulaire du 2 décembre 1977 (Ministère de la Culture et de l'Environnement) relative au report en annexe des plans d'occupation des sols, des servitudes d'utilité publique concernant les monuments historiques et les sites.*

TEXTES APPLICABLES RELATIFS A LA SERVITUDE AC2

- ↳ *Code du patrimoine - Livre VI - Monuments historiques, sites et espaces protégés - Titre III - Sites : article L.630-1. Cet article reproduit à code constant le Code de l'environnement - Livre III - Espaces naturels - Titre IV - Sites - Chapitre 1er - Sites inscrits et classés : articles L.341-1 à L.341-22 .*
- ↳ *Code du patrimoine - Livre VI - Monuments historiques, sites et espaces protégés - Titre IV - Espaces protégés - Chapitre 2 - Zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager : article L.624-6.*
- ↳ *Code de l'environnement - Titre VIII - Protection du cadre de vie - Chapitre 1er - Publicités, enseignes et préenseignes : articles L.581-4 (Loi n° 79-1150 du 29 décembre 1979 relative à la publicité, aux enseignes et préenseignes, complétée).*
- ↳ *Code de l'urbanisme : articles L.410-1 - L.421-1 - L.422-2 - L.430-8.*
Articles R.410-4, R.410-13 - R.421-19, R.421-36, R.421-38-5, R.421-38-6, R.421-38-8 - R.422-8 - R.430-10, R.430-12, R.430-15-7, R.430-26, R.430-27 - R.442-1, R.442-4-8, R.442-4-9, R.442-6.
Code de l'urbanisme : article R.443-9.
- ↳ *loi n° 83-360 du 12 juillet 1983 relative à la démocratisation des enquêtes publiques et à la protection de l'environnement.*
- ↳ *Loi n° 83-8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'état.*
- ↳ *Décret n° 91-1139 du 4 novembre 1991 instituant les Directions Régionales de l'Environnement (DIREN).*
- ↳ *Décret n° 85-467 du 24 avril 1985 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs généraux des monuments historiques chargés des sites et paysages.*
- ↳ *Décret n° 79-180 du 6 mars 1979 instituant les services départementaux de l'architecture, modifié par décret 96.492 du 4 juin 1996.*
- ↳ *Décret n° 69-825 du 28 août 1969 portant déconcentration et unification des organismes consultatifs en matière d'opération immobilières, d'architecture et d'espaces protégés (modifiés par décrets des 21 mars 1972, 6 mai 1974 et 14 mai 1976).*

- ↳ *Décret n° 69-607 du 13 juin 1969 portant application des articles 4 et 5-1 de la loi du 2 mai 1930 modifiée.*

- ↳ *Circulaire du 2 décembre 1977 (ministère de la culture et de l'environnement) relative au report des servitudes d'utilité publique concernant les monuments historiques et les sites, en annexe des plans d'occupation des sols.*

TEXTES APPLICABLES RELATIFS A LA SERVITUDE AS1

↪ Protection des eaux potables :

- Art. L.1321-2, L.1321-3 et R.1321-13 du Code de la Santé Publique

- Décret n° 2006-570 du 17 mai 2006 (sont insérés 4 articles R.1321-13-1 à R.1321-13-4) JO du 20/05/2006

- Art. L.210-1 du Code de l'Environnement

- Circulaire interministérielle du 10 décembre 1968

- Circulaire interministérielle du 24 juillet 1990 – J.O. du 13 septembre 1990

↪ Protection des eaux minérales :

- Art. L.1322-3 à L.1322-13 du Code de la Santé Publique.

TEXTES APPLICABLES RELATIFS A LA SERVITUDE EL3

- ↳ *Code général de la propriété des personnes publiques : article L2131-2 à L2131-6.*

TEXTES APPLICABLES RELATIFS A LA SERVITUDE I4

- ↳ *Loi du 15 juin 1906, article 12, modifiée par les lois du 27 février 1925, du 13 juillet 1925 (article 298), du 16 avril 1930, la loi du 4 juillet 1935, les décrets du 17 juin et 12 novembre 1938, n° 58-1284 du 22 décembre 1958 et le décret n° 67-885 du 6 octobre 1967, n°71-757 du 9 septembre 1971, n° 73-201 du 22 février 1973.*
- ↳ *Article 35 de la loi n° 46-628 du 8 avril 1946 sur la nationalisation de l'électricité et du gaz.*
- ↳ *Ordonnance n° 58-997 du 23 octobre 1958 (article 60) relative à l'expropriation portant modification de l'article 35 de la loi du 8 avril 1946.*
- ↳ *Décret n° 67-886 du 6 octobre 1967 sur les conventions amiables portant reconnaissance des servitudes de l'article 12 de la loi du 15 juin 1906 et confiant au juge de l'expropriation la détermination des indemnités dues pour imposition des servitudes.*
- ↳ *Décret n° 85.1109 du 15 octobre 1985 modifiant le décret n° 70-492 du 11 juin 1970 portant règlement d'administration publique pris pour l'application de l'article 35 modifié de la loi n° 46-628 du 8 avril 1946 (concernant la procédure de déclaration d'utilité publique des travaux d'électricité et de gaz qui ne nécessitent que l'établissement de servitudes ainsi que les conditions d'établissement des dites servitudes).*
- ↳ *Décret 93-629 du 25 mars 1993 modifiant le décret du 15 juin 1970 modifié pris pour l'application de l'article 35 modifié de la loi du 8 avril 1946 (concernant la procédure de déclaration d'utilité publique des travaux d'électricité et de gaz qui ne nécessitent que l'établissement de servitudes ainsi que les conditions d'établissement des dites servitudes).*
- ↳ *Circulaire n° 70-13 du 24 juin 1970 (mise en application des dispositions du décret du 11 juin 1970).*

TEXTES APPLICABLES RELATIFS A LA SERVITUDE PM1

Code de l'environnement :

- ↳ *Articles L562-1 à L562-9*
- ↳ *Articles R562-1 à R562-10*
- ↳ *Article R562.12*

* * *

Article R562-12 :

« Le décret du 20 octobre 1937 relatif aux plans de surfaces submersibles, le décret n°92-273 du 23 mars 1992 relatif aux plans de zones sensibles aux incendies de forêt et le décret n°93-351 du 15 mars 1993 relatif aux plans d'exposition aux risques naturels prévisibles, abrogés par le décret n°95-1089 du 5 octobre 1995, demeurent en vigueur en tant qu'ils sont nécessaires à la mise en œuvre des plans de surfaces submersibles, des plans de zones sensibles aux incendies de forêt et des plans d'exposition aux risques naturels prévisibles valant plan de prévention des risques naturels prévisibles en application de l'article L562-6. »

TEXTES APPLICABLES RELATIFS A LA SERVITUDE PM2

Code de l'environnement :

- ↳ *Art. L.515-8 à L.515-12 et R.515-24 à R.515-31*

- ↳ Décret n° 77-1133 du 21 septembre 1977 modifié par les décrets 94-484 du 9 juin 1994 (art 12 et suivants) et 2005-1170 du 13 septembre 2005 pour l'application de la loi n 76-9-663 du 19 juillet 1976 (articles 24-1 à 24-8 intégrés au code de l'environnement).

- ↳ Arrêté du 9 septembre 1997 modifié relatif aux installations de stockage de « déchets non dangereux » (art 49).

TEXTES APPLICABLES RELATIFS A LA SERVITUDE PT2

⚡ *Code des Postes et des communications électroniques : articles L.54 à L.56-1,
R.21 à R.26.*

TEXTES APPLICABLES RELATIFS A LA SERVITUDE PT3

↳ *Code des postes et des communications électroniques : articles L.45-1 et L.48 et R20-55 à R20-62.*

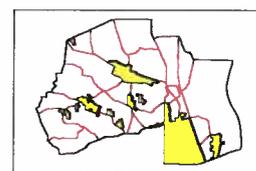
TEXTES APPLICABLES RELATIFS A LA SERVITUDE T1

- ↳ *Loi du 15 juillet 1845 sur la police des chemins de fer.*
- ↳ *Loi du 29 décembre 1892 (occupation temporaire).*
- ↳ *Code de la voirie routière : article L114-8.*
- ↳ *Décret du 22 mars 1942 sur la police, la sûreté et l'exploitation des voies ferrées d'intérêt général et d'intérêt local, modifié par le décret n° 90-661 du 26 juillet 1990 (article 73.7) et décret n° 94-561 du 30 juin 1994*
- ↳ *Décret n° 80.331 du 7 mai 1980 modifié portant règlement général des industries extractives, et circulaire d'application du 7 mai 1980 et documents annexés à la circulaire.*
- ↳ *Fiche note 11.18 BIG n° 78.04 du 30 mars 1978.*

DEPARTEMENT DU RHONE
SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE
 COMMUNE DE
ARNAS

N° INSEE

69013



DDT 69

Service Planification Aménagement Risques
Unité Procédures Administratives Planification
 33 Rue Moncey - 69421 LYON cedex 03

☎ 04.78.62.50.50

	Symboles	Codes	Intitulé	Symboles	Codes	Intitulé
L		A1	Protection des bois et forêts soumis au régime forestier		I 1	Transports d'hydrocarbures liquides ou liquéfiés constructions et exploitations de pipes lines
		A2	Pose de canalisations souterraines d'irrigation		I 2	Ouvrages utilisant l'énergie des lacs et des cours d'eau
		A3	Terrains riverains des canaux d'irrigation		I 3	Transport de gaz
		A4	<i>Terrains riverains des cours d'eau non domaniaux</i>		I 4	<i>Transport d'électricité</i>
		A5	Canalisations publiques eau potable		I 5	Transport de produits chimiques
E					I 6	Mines et carrières
		AC1	<i>Protection des monuments historiques</i> 1: Classés 2: Inscrits		Int1	Voisinage des cimetières
		AC2	Protection des sites et monuments naturels 1: classés 2: inscrits		JS1	Protection des installations sportives
		AC3	Réserves naturelles		PM1	<i>Risques naturels (voir plan de prévention spécifique)</i>
G		AC4	Protection du patrimoine architectural urbain et paysager		PM2	<i>Installations classées (voir plan spécifique et règlement).</i>
		Ar4	Terrains d'atterrissage en partie ou en totalité à l'armée de l'air		PT1	protection contre les perturbations électromagnétiques
N		Ar5	Fortifications, ouvrages militaires		PT2	<i>Transmissions radioélectriques</i> protection contre les obstacles
		Ar6	Champ de tir		PT3	<i>Communications téléphoniques et télégraphiques</i>
		AS1	<i>Périmètre de protection des eaux potables et minérales</i>		PT4	Elagage relatif aux lignes télécom
D		EL3	<i>Halage et marche pied</i>		T1	<i>Chemins de fer</i>
		EL5	Visibilité sur les voies publiques		T4	Aéronautiques de balisage
		EL6	Terrains nécessaires aux RN et autoroutes		T5	Aéronautiques de dégagement
		EL7	Alignements (se reporter aux plans d'alignements à grande échelle)		T8	Transmissions radioélectriques : protection des installations de navigation et d'atterrissage
		EL10	Parcs nationaux			
E		EL11	Voies express et déviations d'agglomérations			

Echelle :

Etabli : NOVEMBRE 2010

Modifié

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de : **ARNAS**

Saisie le : 09/04/1985

Servitude :	A4 Conservation des eaux - Servitudes concernant les terrains riverains des cours d'eau non domaniaux ou compris dans l'emprise du lit de ces cours d'eau.
Référence (s) :	Servitudes attachées aux conditions de flottage à bûches perdues sur les cours d'eau non domaniaux instituées par les art. 30 à 32 de la loi du 08/04/1898 sur le régime des eaux. Servitudes relatives au passage d'engins mécaniques d'entretien sur les berges et dans le lit des cours d'eau non domaniaux, instaurées en application du décret n°59-96 du 07/01/1959 - cf art L211-7-IV du code de l'environnement.
Service(s) responsable(s) :	DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES du RHONE Forêt, Eau et Biodiversité 33 Rue Moncey 69421 LYON CEDEX 03 Tél : 04.72.61.37.31
Acte(s) institutif(s) :	AP n° 247 du 08/07/1966.
Caractéristique(s) :	Le MARVERAND du pont de nationale 6 jusqu'à la Saône (sur environ 2 100 m) et le NIZERAND du pont SNCF jusqu'à la Saone (sur environ 2 200 m).

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de : ARNAS

Saisie le : 10/03/1998

Servitude : **AC1** Servitudes de protection des monuments historiques : classés ou inscrits.

Référence (s) : Périmètre de protection des monuments historiques inscrits ou classés, périmètre de protection modifié et périmètre de protection adapté ... code du patrimoine - livre VI - titre II : monuments historiques : articles L.621-1 à L.624.7. (Loi du 31/12/1913 modifiée).

Service(s) responsable(s) : SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE
165 rue Garibaldi - BP 3162
69401 LYON CEDEX 03
Tél : 04.78.62.54.66

Acte(s) institutif(s) : 1/ Inv. Sup. M.H. du 28/06/1974.
2/ Inv. Sup. M.H. du 29/01/1996.

Caractéristique(s) : Château de LAYE à SAINT GEORGES DE RENEINS
1/Façades et toitures, escalier intérieur, grand salon dit "salon doré" avec son décor : cadastre section 0, parcelle n° 140.
2/ A l'intérieur du château au rez-de-chaussée : la salle à manger et le salon Est. La chapelle en totalité. La cour Ouest y compris les 5 portails en ferronnerie. L'ensemble des bâtiments des communs (façades et toitures). Les 2 pavillons dits "des Tournelles" en totalité. Le parc "agricole et paysager" créé par le comte de Choulot, y compris les allées, les plans d'eau, les bosquets, le potager .
Cadastre SAINT GEORGES DE RENEINS : section O parcelles n° 138 à 140, 190 à 194, 197 à 199, 201 à 203, 227, 228 et 295 et section L parcelles n° 530 et 498 ; cadastre d'ARNAS, section A parcelles n° 2 à 4, 6, 8 à 10, 1039 à 1041.

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de : **ARNAS**

Saisie le : 12/02/2008

Servitude :	AC1 Servitudes de protection des monuments historiques : classés ou inscrits.
Référence (s) :	Périmètre de protection des monuments historiques inscrits ou classés, périmètre de protection modifié et périmètre de protection adapté ... code du patrimoine - livre VI - titre II : monuments historiques : articles L.621-1 à L.624.7. (Loi du 31/12/1913 modifiée).
Service(s) responsable(s) :	SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE 165 rue Garibaldi - BP 3162 69401 LYON CEDEX 03 Tél : 04.78.62.54.66
Acte(s) institutif(s) :	Ins. M.H. du 05/11/2007.
Caractéristique(s) :	Château de LONGSARD situé à ARNAS. Sont inscrites au titre des M.H. les parties suivantes : le parc en totalité, sa cour d'honneur, ses allées, ses murs de soutènement, ses escaliers, ses bassins, son mur de clôture, ses grilles, ses vases sur les parcelles 83 à 89, 1156, 1158 et 1159, section A. Le périmètre de protection de 500 m déborde sur les communes de Saint Georges de Reneins et Saint Julien sous Montmelas.

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de : **ARNAS**

Saisie le : 28/04/2009

Servitude : **AS1** Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux destinées à la consommation humaine et des eaux minérales.

Référence (s) : Servitudes attachées à la protection des eaux destinées à la consommation humaine instituées par :
 - l'art. L.1321-2 et L1321-3 du Code de la Santé Publique et le décret n° 2001-1220 du 20/12/2001
 - la circulaire interministérielle du 24/07/1990
 et pour la protection des eaux minérales instituées par :
 - l'art. L.1322-3 et suivants du Code de la Santé Publique.

Service(s) responsable(s) : Agence Régionale de Santé Rhône-Alpes
 Délégation Territoriale Départementale du Rhône
 Pôle Prévention et Gestion des Risques
 Service Environnement et Santé
 129 Rue Servient
 69418 LYON CEDEX 03
 Tél : 04.72.61.39.11

Acte(s) institutif(s) : A.P. n°2009-1554 du 25/02/2009.

Caractéristique(s) : DUP et périmètres de protection et servitudes pour le prélèvement d'eaux souterraines captées au lieu-dit "Beauregard" sur la commune de Villefranche sur Saône et Arnas . Prélèvement d'eau destinée à la consommation humaine, réalisés par la Communauté d'Agglomération de Villefranche sur Saône.
 Les servitudes se rapportant aux périmètres de protection immédiate, de protection rapprochée et de protection éloignée qui s'étendent conformément aux indications des plans et états parcellaires joints en annexe sont prescrites à l'article 3 de l'arrêté.

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE**Commune de :** ARNAS

Saisie le : 22/11/1995

Servitude : **EL3** Servitudes de halage et de marchepied.**Référence (s) :** Servitudes de halage et de marchepied : article L2131-2 à L2131-6 du code général de la propriété des personnes publiques.**Service(s) responsable(s) :**
SERVICE NAVIGATION RHONE-SAONE
2 rue de la Quarantaine
69321 LYON CEDEX 05
Tél : 04.72.56.59.00**Acte(s) institutif(s) :** Code du domaine public fluvial et de la navigation intérieure.**Caractéristique(s) :** Servitudes de marchepied de 3,25 m le long de la rive droite de la SAONE.

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de : **ARNAS**

Saisie le : 11/03/1996

Servitude :	I4 Servitudes relatives à l'établissement de canalisations électriques.
Référence (s) :	Périmètres à l'intérieur desquels ont été instituées des servitudes en application : - de l'art.12 et 12bis de la loi du 15/06/1906 modifiée, - de l'art. 298 de la loi de finances du 13/07/1925, - de l'art. 35 de la loi n° 46-628 du 08/04/1946 modifiée, - de l'art. 25 du décret n° 64-481 du 23/01/1964.
Service(s) responsable(s) :	DREAL - Rhône-Alpes REMIPP Air et Energie 44 Avenue Marcel Berthelot 38030 GRENOBLE CEDEX 02 Tél : 04.76.69.34.60 Service exploitant : R.T.E. TERAA Groupe Exploitation Transport Lyonnais 757 rue de Pré Mayeux 01120LA BOISSE Tél : 04.72.01.25.39
Acte(s) institutif(s) :	Année de construction : 1957.
Caractéristique(s) :	Ligne 63 KV CIVRIEUX - JOUX (aérienne et souterraine).

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de : **ARNAS**

Saisie le : 11/03/1996

Servitude : **I4** Servitudes relatives à l'établissement de canalisations électriques.

Référence (s) : Périmètres à l'intérieur desquels ont été instituées des servitudes en application :

- de l'art.12 et 12bis de la loi du 15/06/1906 modifiée,
- de l'art. 298 de la loi de finances du 13/07/1925,
- de l'art. 35 de la loi n° 46-628 du 08/04/1946 modifiée,
- de l'art. 25 du décret n° 64-481 du 23/01/1964.

Service(s) responsable(s) :

DREAL - Rhône-Alpes
 REMIPP
 Air et Energie
 44 Avenue Marcel Berthelot
 38030 GRENOBLE CEDEX 02
 Tél : 04.76.69.34.60

Service exploitant : R.T.E.
 TERAA
 Groupe Exploitation Transport Lyonnais
 757 rue de Pré Mayeux

01120LA BOISSE
 Tél : 04.72.01.25.39

Acte(s) institutif(s) : D.U.P. du 23/04/1951.

Caractéristique(s) : Ligne 63 KV AMPERE - JOUX - VILLEFRANCHE (aérienne et souterraine). Tronçon SNCF de Joux à Villefranche.

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de : **ARNAS**

Saisie le : 11/03/1996

Servitude :	I4 Servitudes relatives à l'établissement de canalisations électriques.
Référence (s) :	Périmètres à l'intérieur desquels ont été instituées des servitudes en application : - de l'art.12 et 12bis de la loi du 15/06/1906 modifiée, - de l'art. 298 de la loi de finances du 13/07/1925, - de l'art. 35 de la loi n° 46-628 du 08/04/1946 modifiée, - de l'art. 25 du décret n° 64-481 du 23/01/1964.
Service(s) responsable(s) :	DREAL - Rhône-Alpes REMIPP Air et Energie 44 Avenue Marcel Berthelot 38030 GRENOBLE CEDEX 02 Tél : 04.76.69.34.60 Service exploitant : R.T.E. TERAA Groupe Exploitation Transport Lyonnais 757 rue de Pré Mayeux 01120LA BOISSE Tél : 04.72.01.25.39
Acte(s) institutif(s) :	D.U.P. du 30/11/1955.
Caractéristique(s) :	Ligne 63 KV LA CHAPELLE du CHATELARD - JOUX (aérienne et souterraine).

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de : **ARNAS**

Saisie le : 11/03/1996

Servitude :	I4 Servitudes relatives à l'établissement de canalisations électriques.
Référence (s) :	Périmètres à l'intérieur desquels ont été instituées des servitudes en application : - de l'art.12 et 12bis de la loi du 15/06/1906 modifiée, - de l'art. 298 de la loi de finances du 13/07/1925, - de l'art. 35 de la loi n° 46-628 du 08/04/1946 modifiée, - de l'art. 25 du décret n° 64-481 du 23/01/1964.
Service(s) responsable(s) :	DREAL - Rhône-Alpes REMIPP Air et Energie 44 Avenue Marcel Berthelot 38030 GRENOBLE CEDEX 02 Tél : 04.76.69.34.60 Service exploitant : R.T.E. TERAA Groupe Exploitation Transport Lyonnais 757 rue de Pré Mayeux 01120LA BOISSE Tél : 04.72.01.25.39
Acte(s) institutif(s) :	D. U. P. du 13/06/1951 et DUP du 20/06/1967.
Caractéristique(s) :	Ligne 225 KV LA BOISSE - JOUX - MACON (aérienne).

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de : **ARNAS**

Saisie le : 11/03/1996

Servitude : **I4** Servitudes relatives à l'établissement de canalisations électriques.

Référence (s) : Périmètres à l'intérieur desquels ont été instituées des servitudes en application :

- de l'art.12 et 12bis de la loi du 15/06/1906 modifiée,
- de l'art. 298 de la loi de finances du 13/07/1925,
- de l'art. 35 de la loi n° 46-628 du 08/04/1946 modifiée,
- de l'art. 25 du décret n° 64-481 du 23/01/1964.

Service(s) responsable(s) :

DREAL - Rhône-Alpes
 REMIPP
 Air et Energie
 44 Avenue Marcel Berthelot
 38030 GRENOBLE CEDEX 02
 Tél : 04.76.69.34.60

Service exploitant : R.T.E.
 TERAA
 Groupe Exploitation Transport Lyonnais
 757 rue de Pré Mayeux

01120LA BOISSE
 Tél : 04.72.01.25.39

Acte(s) institutif(s) : D.U.P. du 13/06/1951 et DUP du 12/05/1958.

Caractéristique(s) : Ligne 225 KV JOUX - LES MEUNIERES (aérienne).

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de : ARNAS

Saisie le : 11/03/1996

Servitude :	I4 Servitudes relatives à l'établissement de canalisations électriques.
Référence(s) :	Périmètres à l'intérieur desquels ont été instituées des servitudes en application : - de l'art.12 et 12bis de la loi du 15/06/1906 modifiée, - de l'art. 298 de la loi de finances du 13/07/1925, - de l'art. 35 de la loi n° 46-628 du 08/04/1946 modifiée, - de l'art. 25 du décret n° 64-481 du 23/01/1964.
Service(s) responsable(s) :	DREAL - Rhône-Alpes REMIPP Air et Energie 44 Avenue Marcel Berthelot 38030 GRENOBLE CEDEX 02 Tél : 04.76.69.34.60 Service exploitant : R.T.E. TERAA Groupe Exploitation Transport Lyonnais 757 rue de Pré Mayeux 01120LA BOISSE Tél : 04.72.01.25.39
Acte(s) institutif(s) :	D.U.P. du 30/07/1993 et A.P. de SUP du 18/071995.
Caractéristique(s) :	Ligne à deux circuits 63 KV JOUX - SAINT-JEAN-D'ARDIERES et 63 KV JOUX - PATURAL(aérienne et souterraine). Sur la commune d'ARNAS, les parcelles AD 37 (plusieurs pylones), AD 33 et B10, B505 ont une servitudes d'utilité publique, conformément à l'Arrêté préfectoral.

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de : **ARNAS**

Saisie le : 11/03/1993

Servitude :	I4 Servitudes relatives à l'établissement de canalisations électriques.
Référence (s) :	<p>Périmètres à l'intérieur desquels ont été instituées des servitudes en application :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de l'art.12 et 12bis de la loi du 15/06/1906 modifiée, - de l'art. 298 de la loi de finances du 13/07/1925, - de l'art. 35 de la loi n° 46-628 du 08/04/1946 modifiée, - de l'art. 25 du décret n° 64-481 du 23/01/1964.
Service(s) responsable(s) :	<p>DREAL - Rhône-Alpes REMIPP Air et Energie 44 Avenue Marcel Berthelot 38030 GRENOBLE CEDEX 02 Tél : 04.76.69.34.60</p> <p>Service exploitant : R.T.E. TERAA Groupe Exploitation Transport Lyonnais 757 rue de Pré Mayeux</p> <p>01120LA BOISSE Tél : 04.72.01.25.39</p>
Acte(s) institutif(s) :	A.M. pour D.U.P. du 25/05/1951 - A.P. du 07/02/1952.
Caractéristique(s) :	Ligne 63 KV JOUX - ALLIERES (aérienne et souterraine).

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de : **ARNAS**

Saisie le : 24/03/2005

Servitude :	I4 Servitudes relatives à l'établissement de canalisations électriques.
Référence (s) :	<p>Périmètres à l'intérieur desquels ont été instituées des servitudes en application :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de l'art.12 et 12bis de la loi du 15/06/1906 modifiée, - de l'art. 298 de la loi de finances du 13/07/1925, - de l'art. 35 de la loi n° 46-628 du 08/04/1946 modifiée, - de l'art. 25 du décret n° 64-481 du 23/01/1964.
Service(s) responsable(s) :	<p>DREAL - Rhône-Alpes REMIPP Air et Energie 44 Avenue Marcel Berthelot 38030 GRENOBLE CEDEX 02 Tél : 04.76.69.34.60</p> <p>Service exploitant : R.T.E. TERAA Groupe Exploitation Transport Lyonnais 757 rue de Pré Mayeux</p> <p>01120LA BOISSE Tél : 04.72.01.25.39</p>
Acte(s) institutif(s) :	D.U.P. du 13/06/1951.
Caractéristique(s) :	<ul style="list-style-type: none"> - 63 KV Dérivation AMPERE (de la ligne Ampère - Joux - Villefranche 63 kV) et - Ligne 63 KV AMPERE - JOUX.

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de : **ARNAS**

Saisie le : 05/09/2005

Servitude :	PM1 Servitudes résultant des plans de prévention des risques naturels prévisibles.
Référence (s) :	Plans de prévention des risques naturels prévisibles établis en application de la loi n° 87-565 du 22/07/87 relative à l'organisation de la sécurité civile, à la protection de la forêt contre l'incendie et à la prévention des risques majeurs.
Service(s) responsable(s) :	DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DU RHONE Service Planification Aménagement et Risques Unité Prévention des Risques 33, Rue Moncey 69421 LYON CEDEX 03 Tél : 04.78.62.50.50
Acte(s) institutif(s) :	A.P. du 25/01/1989.
Caractéristique(s) :	Plan d'Exposition au Risque Inondation (PERI) de la commune d'ARNAS, valant Plan de Prévention des Risques (P.P.R.) naturels prévisibles (vallée de la Saône à l'amont de Lyon).

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de : **ARNAS**

Saisie le : 20/12/2005

Servitude :	PM2 Périmètres dans lesquels sont instituées des servitudes d'utilité publique en application des articles L.515-8 à L.515-12 du code de l'environnement.
Référence (s) :	Servitudes d'utilité publique résultant de l'application des art. L.515-8 à L.515-12 du code de l'environnement et du décret n° 77-1133 du 21 septembre 1977 modifié par les décrets 94-484 du 9 juin 1994 (art. 12 et suivants) et 2005-1170 du 13 septembre 2005.
Service(s) responsable(s) :	DREAL Rhône-Alpes Service Prévention des Risques Unité Risques Technologiques et Miniers Cellule risques sous-sols 69509 LYON CEDEX 03 Tél : 04.37.91.44.91
Acte(s) institutif(s) :	Arrêté préfectoral du 25 novembre 2005
Caractéristique(s) :	Servitudes d'utilité publique instituées sur des terrains situés à l'intérieur et autour du site exploité par la société METALEUROP à ARNAS. Réglementation de l'usage des terrains à la suite de la pollution des sols par le plomb et des risques sanitaires induits. Deux zones sont délimitées : zone A à l'intérieur du site - zone B à l'extérieur du site.

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de : **ARNAS**

Saisie le : 26/09/2000

Servitude : **PT2** Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques, concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'état.

Référence (s) : Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles instituées en application des art. L.54 à L.56 et R.21 à R.26 du code des postes et télécommunications.

Service(s) responsable(s) :

FRANCE TELECOM
UPR Sud Est
12 Rue du Lieutenant Morin
42022 SAINT ETIENNE
Tél : 04.77.42.49.16

Acte(s) institutif(s) : Décret 17/06/1980.

Caractéristique(s) :

Réseau hertzien de VILLEFRANCHE : tronçons CLAVEISOLLES-Mont Soubran ... VILLEFRANCHE SUR SAONE ; LAMURE SUR AZERGUES ... CLAVEISOLLES-Mt Soubran ; BELLEROUCHE-Les Echarmeaux ... CLAVEIZOLLES-Mt Soubran.

I - Zone secondaire de dégagement autour des stations : BELLEROUCHE-Les Echarmeaux (42.22.015) - VILLEFRANCHE sur SAONE (69.22.010) - CLAVEISOLLES-Mont Soubran (69.22.011) - LAMURE SUR AZERGUES (69.22.013).

II - Zone spéciale de dégagement partiel sur le parcours des trois faisceaux.

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de : **ARNAS**

Saisie le : 07/05/1999

Servitude :	PT3 Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques.
Référence (s) :	Servitudes attachées aux réseaux de télécommunications instituées en application de l'art. L.45-1 et L.48 du code des postes et des communications électroniques.
Service(s) responsable(s) :	FRANCE TELECOM UNITE PILOTAGE RESEAU SUD EST UPR SE/DA/CL Lyon 8 Rue du Dauphiné 69424 LYON CEDEX 03 Tél : 04.37.44.65.76
Acte(s) institutif(s) :	AP des 10/06/1967, 25/08/1967 (Dracé) et 26/05/1971 (Corcelle en B.).
Caractéristique(s) :	Câble n° 287 DIJON - LYON - Tronçon 03 MACON - LYON.

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de : **ARNAS**

Saisie le : 18/09/2000

Servitude :	PT3 Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques.
Référence (s) :	Servitudes attachées aux réseaux de télécommunications instituées en application de l'art. L.45-1 et L.48 du code des postes et des communications électroniques.
Service(s) responsable(s) :	FRANCE TELECOM UNITE PILOTAGE RESEAU SUD EST UPR SE/DA/CL Lyon 8 Rue du Dauphiné 69424 LYON CEDEX 03 Tél : 04.37.44.65.76
Acte(s) institutif(s) :	A.P. n° 73-709 du 07/12/1973.
Caractéristique(s) :	Câble RG 69-33 VILLEFRANCHE/SAONE - SAINT ETIENNE DES OULLIERES et dérivation de LE PERREON. Cf plan et état parcellaire.

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de : **ARNAS**

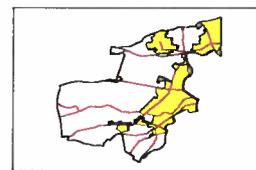
Saisie le : 07/05/1997

Servitude :	T1 Servitudes relatives aux chemins de fer.
Référence (s) :	Zones auxquelles s'appliquent les servitudes instituées par la loi du 15/07/1845 sur la police des chemins de fer et l'art. 6 du décret du 30/10/1935 modifié portant création de servitudes de visibilité sur les voies publiques.
Service(s) responsable(s) :	S.N.C.F. Délégation Territoriale de l'Immobilier Sud-Est Immeuble le Rhodanien 5 et 6 place Charles Béraudier 69428 LYON Cedex 03 Tél : 04.78.65.52.53
Acte(s) institutif(s) :	Lois et décrets des 11 juin 1842, 26 juillet 1844, 16 juillet 1845, 19 juin 1857, 11 juin 1859, 11 juin 1853, 18 juillet 1868, 26 avril 1869, 3 juillet 1875 et 20 novembre 1883.
Caractéristique(s) :	Ligne SNCF (830 000) de PARIS LYON à MARSEILLE SAINT CHARLES.

DEPARTEMENT DU RHONE
SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE
 COMMUNE DE
GLEIZE

N° INSEE

69092



DDT 69

Service Planification Aménagement Risques
Unité Procédures Administratives Planification

☎ 04.78.62.50.50

33 Rue Moncey - 69421 LYON cedex 03

	Symboles	Codes	Intitulé	Symboles	Codes	Intitulé
L		A1	Protection des bois et forêts soumis au régime forestier		I 1	Transports d'hydrocarbures liquides ou liquéfiés constructions et exploitations de pipes lines
		A2	Pose de canalisations souterraines d'irrigation		I 2	Ouvrages utilisant l'énergie des lacs et des cours d'eau
		A3	Terrains riverains des canaux d'irrigation		I 3	Transport de gaz
		A4	<i>Terrains riverains des cours d'eau non domaniaux</i>		I 4	<i>Transport d'électricité</i>
		A5	Canalisations publiques eau potable		I 5	Transport de produits chimiques
E					I 6	Mines et carrières
		AC1	<i>Protection des monuments historiques</i> 1: Classés 2: Inscrits		Int1	Voisinage des cimetières
		AC2	Protection des sites et monuments naturels 1: classés 2: inscrits		JS1	Protection des installations sportives
		AC3	Réserves naturelles			
G		AC4	Protection du patrimoine architectural urbain et paysager		PM1	Risques naturels (voir plan de prévention spécifique)
					PM2	Installations classées (voir plan spécifique et règlement).
					PT1	protection contre les perturbations électromagnétiques
					PT2	<i>Transmissions radioélectriques</i> <i>protection contre les obstacles</i>
E		Ar4	Terrains d'atterrissage en partie ou en totalité à l'armée de l'air		PT3	Communications téléphoniques et télégraphiques
		Ar5	Fortifications, ouvrages militaires		PT4	Elagage relatif aux lignes télécom
		Ar6	Champ de tir			
N		AS1	Périmètre de protection des eaux potables et minérales		T1	Chemins de fer
		EL3	Halage et marchepied		T4	Aéronautiques de balisage
D		EL5	Visibilité sur les voies publiques		T5	Aéronautiques de dégagement
		EL6	Terrains nécessaires aux RN et autoroutes		T8	Transmissions radioélectriques : protection des installations de navigation et d'atterrissage
		EL7	Alignements (se reporter aux plans d'alignements à grande échelle)			
		EL10	Parcs nationaux			
E		EL11	Voies express et déviations d'agglomérations			

Echelle : 1/ 5000e

Etabli : NOVEMBRE 2010

Modifié

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de : **GLEIZE**

Saisie le : 07/05/1997

Servitude : **A4** Conservation des eaux - Servitudes concernant les terrains riverains des cours d'eau non domaniaux ou compris dans l'emprise du lit de ces cours d'eau.

Référence (s) : Servitudes attachées aux conditions de flottage à bûches perdues sur les cours d'eau non domaniaux instituées par les art. 30 à 32 de la loi du 08/04/1898 sur le régime des eaux. Servitudes relatives au passage d'engins mécaniques d'entretien sur les berges et dans le lit des cours d'eau non domaniaux, instaurées en application du décret n°59-96 du 07/01/1959 - cf art L211-7-IV du code de l'environnement.

Service(s) responsable(s) : DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES du RHONE
Forêt, Eau et Biodiversité
33 Rue Moncey
69421 LYON CEDEX 03
Tél : 04.72.61.37.31

Acte(s) institutif(s) : AP n° 247 du 08/07/1966.

Caractéristique(s) : Le MORGON du confluent du Merloup jusqu'à la Saône (sur environ 3 500 m).

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de : **GLEIZE**

Saisie le : 22/11/1995

Servitude :	A4 Conservation des eaux - Servitudes concernant les terrains riverains des cours d'eau non domaniaux ou compris dans l'emprise du lit de ces cours d'eau.
Référence (s) :	Servitudes attachées aux conditions de flottage à bûches perdues sur les cours d'eau non domaniaux instituées par les art. 30 à 32 de la loi du 08/04/1898 sur le régime des eaux. Servitudes relatives au passage d'engins mécaniques d'entretien sur les berges et dans le lit des cours d'eau non domaniaux, instaurées en application du décret n°59-96 du 07/01/1959 - cf art L211-7-IV du code de l'environnement.
Service(s) responsable(s) :	DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES du RHONE Forêt, Eau et Biodiversité 33 Rue Moncey 69421 LYON CEDEX 03 Tél : 04.72.61.37.31
Acte(s) institutif(s) :	AP n° 247 du 08/07/1966.
Caractéristique(s) :	Le MERLOUP de la Grange Huguet jusqu'au confluent du Morgon (sur environ 5 000 m).

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de : GLEIZE

Saisie le : 12/02/2008

Servitude :	AC1 Servitudes de protection des monuments historiques : classés ou inscrits.
Référence (s) :	Périmètre de protection des monuments historiques inscrits ou classés, périmètre de protection modifié et périmètre de protection adapté ... code du patrimoine - livre VI - titre II : monuments historiques : articles L.621-1 à L.624.7. (Loi du 31/12/1913 modifiée).
Service(s) responsable(s) :	SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE 165 rue Garibaldi - BP 3162 69401 LYON CEDEX 03 Tél : 04.78.62.54.66
Acte(s) institutif(s) :	Ins. M.H. du 12/10/2007.
Caractéristique(s) :	Domaine de VAURENARD, situé à GLEIZE, parcelle n°14, section AA. Sont inscrites au titre des M.H. les parties suivantes : le château et la chapelle en totalité, les bâtiments de commun fermant la cour d'honneur (façades et toitures), la cour d'honneur, la gille et les murs de clôture (mur de clôture du domaine et mur d'enceinte de la partie ornementale du parc), le parc y compris son réseau hydraulique, les vases, bancs et bustes sculptés, les grilles et la parcelle sur laquelle l'ensemble des bâtiments sont implantés. Le périmètre de protection de 500 m déborde sur la commune de Villefranche sur Saône.

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de : **GLEIZE**

Saisie le : 11/03/1993

Servitude :	I4 Servitudes relatives à l'établissement de canalisations électriques.
Référence (s) :	<p>Périmètres à l'intérieur desquels ont été instituées des servitudes en application :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de l'art.12 et 12bis de la loi du 15/06/1906 modifiée, - de l'art. 298 de la loi de finances du 13/07/1925, - de l'art. 35 de la loi n° 46-628 du 08/04/1946 modifiée, - de l'art. 25 du décret n° 64-481 du 23/01/1964.
Service(s) responsable(s) :	<p>DREAL - Rhône-Alpes REMIPP Air et Energie 44 Avenue Marcel Berthelot 38030 GRENOBLE CEDEX 02 Tél : 04.76.69.34.60</p> <p>Service exploitant : R.T.E. TERAA Groupe Exploitation Transport Lyonnais 757 rue de Pré Mayeux</p> <p>01120LA BOISSE Tél : 04.72.01.25.39</p>
Acte(s) institutif(s) :	A.M. pour D.U.P. du 25/05/1951 - A.P. du 07/02/1952.
Caractéristique(s) :	Ligne 63 KV JOUX - ALLIERES (aérienne et souterraine).

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de : **GLEIZE**

Saisie le : 11/03/1996

Servitude : **I4** Servitudes relatives à l'établissement de canalisations électriques.

Référence (s) : Périmètres à l'intérieur desquels ont été instituées des servitudes en application :
 - de l'art.12 et 12bis de la loi du 15/06/1906 modifiée,
 - de l'art. 298 de la loi de finances du 13/07/1925,
 - de l'art. 35 de la loi n° 46-628 du 08/04/1946 modifiée,
 - de l'art. 25 du décret n° 64-481 du 23/01/1964.

Service(s) responsable(s) :

DREAL - Rhône-Alpes
 REMIPP
 Air et Energie
 44 Avenue Marcel Berthelot
 38030 GRENOBLE CEDEX 02
 Tél : 04.76.69.34.60

Service exploitant : R.T.E.
 TERAA
 Groupe Exploitation Transport Lyonnais
 757 rue de Pré Mayeux

01120LA BOISSE
 Tél : 04.72.01.25.39

Acte(s) institutif(s) : Année de construction : 1957.

Caractéristique(s) : Ligne 63 KV CIVRIEUX - JOUX (aérienne et souterraine).

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de : **GLEIZE**

Saisie le : 26/09/2000

Servitude : **PT2** Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques, concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'état.

Référence (s) : Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles instituées en application des art. L.54 à L.56 et R.21 à R.26 du code des postes et télécommunications.

Service(s) responsable(s) :
FRANCE TELECOM
UPR Sud Est
12 Rue du Lieutenant Morin
42022 SAINT ETIENNE
Tél : 04.77.42.49.16

Acte(s) institutif(s) : Décret 17/06/1980.

Caractéristique(s) :

Réseau hertzien de VILLEFRANCHE : tronçons CLAVEISOLLES-Mont Soubran ... VILLEFRANCHE SUR SAONE ; LAMURE SUR AZERGUES ... CLAVEISOLLES-Mt Soubran ; BELLEROCHÉ-Les Echarmeaux ... CLAVEISOLLES-Mt Soubran.

I - Zone secondaire de dégagement autour des stations : BELLEROCHÉ-Les Echarmeaux (42.22.015) - VILLEFRANCHE sur SAONE (69.22.010) - CLAVEISOLLES-Mont Soubran (69.22.011) - LAMURE SUR AZERGUES (69.22.013).

II - Zone spéciale de dégagement partiel sur le parcours des trois faisceaux.

DEPARTEMENT DU RHONE
SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE
 COMMUNE DE
LIMAS

N° INSEE
69115



DDT 69

Service Planification Aménagement Risques
Unité Procédures Administratives Planification

☎ 04.78.62.50.50

33 Rue Moncey - 69421 LYON cedex 03

	Symboles	Codes	Intitulé	Symboles	Codes	Intitulé
L		A1	Protection des bois et forêts soumis au régime forestier		I 1	Transports d'hydrocarbures liquides ou liquéfiés constructions et exploitations de pipes lines
		A2	Pose de canalisations souterraines d'irrigation		I 2	Ouvrages utilisant l'énergie des lacs et des cours d'eau
		A3	Terrains riverains des canaux d'irrigation		I 3	Transport de gaz
		A4	Terrains riverains des cours d'eau non domaniaux		I 4	Transport d'électricité
		A5	Canalisations publiques eau potable		I 5	Transport de produits chimiques
E		AC1	Protection des monuments historiques 1: Classés 2: Inscrits		Int1	Voisinage des cimetières
		AC2	Protection des sites et monuments naturels 1: classés 2: inscrits		JS1	Protection des installations sportives
		AC3	Réserves naturelles		PM1	Risques naturels (voir plan de prévention spécifique)
		AC4	Protection du patrimoine architectural urbain et paysager		PM2	Installations classées (voir plan spécifique et règlement).
G		Ar4	Terrains d'atterrissage en partie ou en totalité à l'armée de l'air		PT1	protection contre les perturbations électromagnétiques
		Ar5	Fortifications, ouvrages militaires		PT2	Transmissions radioélectriques
		Ar6	Champ de tir		PT3	protection contre les obstacles
N					PT4	Communications téléphoniques et télégraphiques
		EL3	Halage et marchepied		T1	Chemins de fer
		EL5	Visibilité sur les voies publiques		T4	Aéronautiques de balisage
		EL6	Terrains nécessaires aux RN et autoroutes		T5	Aéronautiques de dégagement
E		EL7	Alignements (se reporter aux plans d'alignements à grande échelle)		T8	Transmissions radioélectriques : protection des installations de navigation et d'atterrissage
		EL10	Parcs nationaux			
		EL11	Voies express et déviations d'agglomérations			

Echelle : 1/ 5000e

Etabli : NOVEMBRE 2010

Modifié

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de : LIMAS

Saisie le : 22/11/1995

Servitude :	AC1 Servitudes de protection des monuments historiques : classés ou inscrits.
Référence (s) :	Périmètre de protection des monuments historiques inscrits ou classés, périmètre de protection modifié et périmètre de protection adapté ... code du patrimoine - livre VI - titre II : monuments historiques : articles L.621-1 à L.624.7. (Loi du 31/12/1913 modifiée).
Service(s) responsable(s) :	SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE 165 rue Garibaldi - BP 3162 69401 LYON CEDEX 03 Tél : 04.78.62.54.66
Acte(s) institutif(s) :	Inv. Sup. M.H. du 03/10/1983.
Caractéristique(s) :	Les parties suivantes du manoir du Martelet situé 11 chemin du Martelet à LIMAS : les façades et les toitures y compris les galeries sur cour, l'escalier à vis, la cheminée au premier étage dans l'aile Sud - Cadastre section A, parcelle n° 243.

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de : LIMAS

Saisie le : 11/03/1996

Servitude : I4 Servitudes relatives à l'établissement de canalisations électriques.

Référence (s) : Périmètres à l'intérieur desquels ont été instituées des servitudes en application :
 - de l'art.12 et 12bis de la loi du 15/06/1906 modifiée,
 - de l'art. 298 de la loi de finances du 13/07/1925,
 - de l'art. 35 de la loi n° 46-628 du 08/04/1946 modifiée,
 - de l'art. 25 du décret n° 64-481 du 23/01/1964.

Service(s) responsable(s) :

DREAL - Rhône-Alpes
 REMIPP
 Air et Energie
 44 Avenue Marcel Berthelot
 38030 GRENOBLE CEDEX 02
 Tél : 04.76.69.34.60

Service exploitant : R.T.E.
 TERAA
 Groupe Exploitation Transport Lyonnais
 757 rue de Pré Mayeux

01120LA BOISSE
 Tél : 04.72.01.25.39

Acte(s) institutif(s) : D.U.P. du 24/04/1944.

Caractéristique(s) : Ligne 63 KV SAINT BERNARD - VILLEFRANCHE (aérienne et souterraine). Tronçon SNCF du pylône 15 à Villefranche.

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de : LIMAS

Saisie le : 11/03/1996

Servitude : I4 Servitudes relatives à l'établissement de canalisations électriques.

Référence (s) : Périmètres à l'intérieur desquels ont été instituées des servitudes en application :
 - de l'art.12 et 12bis de la loi du 15/06/1906 modifiée,
 - de l'art. 298 de la loi de finances du 13/07/1925,
 - de l'art. 35 de la loi n° 46-628 du 08/04/1946 modifiée,
 - de l'art. 25 du décret n° 64-481 du 23/01/1964.

Service(s) responsable(s) :

DREAL - Rhône-Alpes
 REMIPP
 Air et Energie
 44 Avenue Marcel Berthelot
 38030 GRENOBLE CEDEX 02
 Tél : 04.76.69.34.60

Service exploitant : R.T.E.
 TERAA
 Groupe Exploitation Transport Lyonnais
 757 rue de Pré Mayeux

01120LA BOISSE
 Tél : 04.72.01.25.39

Acte(s) institutif(s) : D.U.P. du 23/04/1951.

Caractéristique(s) : Ligne 63 KV AMPERE - JOUX - VILLEFRANCHE (aérienne et souterraine). Tronçon SNCF de Joux à Villefranche.

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de : LIMAS

Saisie le : 23/11/1995

Servitude :	PM1 Servitudes résultant des plans de prévention des risques naturels prévisibles.
Référence (s) :	Plans de prévention des risques naturels prévisibles établis en application de la loi n° 87-565 du 22/07/87 relative à l'organisation de la sécurité civile, à la protection de la forêt contre l'incendie et à la prévention des risques majeurs.
Service(s) responsable(s) :	DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DU RHONE Service Planification Aménagement et Risques Unité Prévention des Risques 33, Rue Moncey 69421 LYON CEDEX 03 Tél : 04.78.62.50.50
Acte(s) institutif(s) :	A.P. du 07/02/1989.
Caractéristique(s) :	Plan d'Exposition au Risque Inondation (P.E.R.I.) de la commune de LIMAS, valant Plan de Prévention des Risques (P.P.R.) naturels prévisibles (Vallée de la Saône à l'amont de Lyon).

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de : LIMAS

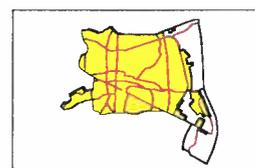
Saisie le : 07/05/1997

Servitude :	T1 Servitudes relatives aux chemins de fer.
Référence (s) :	Zones auxquelles s'appliquent les servitudes instituées par la loi du 15/07/1845 sur la police des chemins de fer et l'art. 6 du décret du 30/10/1935 modifié portant création de servitudes de visibilité sur les voies publiques.
Service(s) responsable(s) :	S.N.C.F. Délégation Territoriale de l'Immobilier Sud-Est Immeuble le Rhodanien 5 et 6 place Charles Béraudier 69428 LYON Cedex 03 Tél : 04.78.65.52.53
Acte(s) institutif(s) :	Lois et décrets des 11 juin 1842, 26 juillet 1844, 16 juillet 1845, 19 juin 1857, 11 juin 1859, 11 juin 1853, 18 juillet 1868, 26 avril 1869, 3 juillet 1875 et 20 novembre 1883.
Caractéristique(s) :	Ligne SNCF (830 000) de PARIS LYON à MARSEILLE SAINT CHARLES.

DEPARTEMENT DU RHONE
SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE
 COMMUNE DE
VILLEFRANCHE

N° INSEE

69264



DDT 69

Service Planification Aménagement Risques
Unité Procédures Administratives Planification

☎ 04.78.62.50.50

33 Rue Moncey - 69421 LYON cedex 03

	Symboles	Codes	Intitulé	Symboles	Codes	Intitulé
L		A1	Protection des bois et forêts soumis au régime forestier		I 1	Transports d'hydrocarbures liquides ou liquéfiés constructions et exploitations de pipes lines
		A2	Pose de canalisations souterraines d'irrigation		I 2	Ouvrages utilisant l'énergie des lacs et des cours d'eau
		A3	Terrains riverains des canaux d'irrigation		I 3	Transport de gaz
		A4	<i>Terrains riverains des cours d'eau non domaniaux</i>		I 4	<i>Transport d'électricité</i>
		A5	Canalisations publiques eau potable		I 5	Transport de produits chimiques
E		AC1	<i>Protection des monuments historiques</i> 1: Classés 2: Inscrits		I 6	Mines et carrières
		AC2	<i>Protection des sites et monuments naturels</i> 1: classés 2: inscrits		Int1	Voisinage des cimetières
		AC3	Réserves naturelles		JS1	Protection des installations sportives
		AC4	Protection du patrimoine architectural urbain et paysager		PM1	<i>Risques naturels (voir plan de prévention spécifique)</i>
G					PM2	Installations classées (voir plan spécifique et règlement).
		Ar4	Terrains d'atterrissage en partie ou en totalité à l'armée de l'air		PT1	protection contre les perturbations électromagnétiques
		Ar5	Fortifications, ouvrages militaires		PT2	<i>protection contre les obstacles</i>
N		Ar6	Champ de tir		PT3	Communications téléphoniques et télégraphiques
		AS1	<i>Périmètre de protection des eaux potables et minérales</i>		PT4	Elagage relatif aux lignes télécom
		EL3	<i>Halage et marchepied</i>		T1	<i>Chemins de fer</i>
E		EL5	Visibilité sur les voies publiques		T4	Aéronautiques de balisage
		EL6	Terrains nécessaires aux RN et autoroutes		T5	Aéronautiques de dégagement
		EL7	Alignements (se reporter aux plans d'alignements à grande échelle)		T8	Transmissions radioélectriques : protection des installations de navigation et d'atterrissage
		EL10	Parcs nationaux			
		EL11	Voies express et déviations d'agglomérations			

Echelle : 1/ 5000e

Etabli : NOVEMBRE 2010

Modifié

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de : **VILLEFRANCHE SUR SAONE**

Saisie le : 07/05/1997

Servitude :	A4 Conservation des eaux - Servitudes concernant les terrains riverains des cours d'eau non domaniaux ou compris dans l'emprise du lit de ces cours d'eau.
Référence (s) :	Servitudes attachées aux conditions de flottage à bûches perdues sur les cours d'eau non domaniaux instituées par les art. 30 à 32 de la loi du 08/04/1898 sur le régime des eaux. Servitudes relatives au passage d'engins mécaniques d'entretien sur les berges et dans le lit des cours d'eau non domaniaux, instaurées en application du décret n°59-96 du 07/01/1959 - cf art L211-7-IV du code de l'environnement.
Service(s) responsable(s) :	DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES du RHONE Forêt, Eau et Biodiversité 33 Rue Moncey 69421 LYON CEDEX 03 Tél : 04.72.61.37.31
Acte(s) institutif(s) :	AP n° 247 du 08/07/1966.
Caractéristique(s) :	Le MORGON du confluent du Merloup jusqu'à la Saône (sur environ 3 500 m).

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de : **VILLEFRANCHE SUR SAONE**

Saisie le : 09/06/1985

Servitude :	AC1 Servitudes de protection des monuments historiques : classés ou inscrits.
Référence (s) :	Périmètre de protection des monuments historiques inscrits ou classés, périmètre de protection modifié et périmètre de protection adapté ... code du patrimoine - livre VI - titre II : monuments historiques : articles L.621-1 à L.624.7. (Loi du 31/12/1913 modifiée).
Service(s) responsable(s) :	SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE 165 rue Garibaldi - BP 3162 69401 LYON CEDEX 03 Tél : 04.78.62.54.66
Acte(s) institutif(s) :	Clas. M.H. : liste de 1840.
Caractéristique(s) :	Eglise Notre-Dame-des-Marais à VILLEFRANCHE-SUR-SAONE.

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de : **VILLEFRANCHE SUR SAONE**

Saisie le : 09/06/1985

Servitude :	AC1 Servitudes de protection des monuments historiques : classés ou inscrits.
Référence (s) :	Périmètre de protection des monuments historiques inscrits ou classés, périmètre de protection modifié et périmètre de protection adapté ... code du patrimoine - livre VI - titre II : monuments historiques : articles L.621-1 à L.624.7. (Loi du 31/12/1913 modifiée).
Service(s) responsable(s) :	SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE 165 rue Garibaldi - BP 3162 69401 LYON CEDEX 03 Tél : 04.78.62.54.66
Acte(s) institutif(s) :	Inv. Sup. M.H. du 18/02/1926.
Caractéristique(s) :	Hôtel de Ville de VILLEFRANCHE-SUR-SAONE (Ancien) ; sis au 816 Rue National (ancien n° 196) et Rue Corlin.

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de : **VILLEFRANCHE SUR SAONE**

Saisie le : 22/11/1995

Servitude :	AC1 Servitudes de protection des monuments historiques : classés ou inscrits.
Référence (s) :	Périmètre de protection des monuments historiques inscrits ou classés, périmètre de protection modifié et périmètre de protection adapté ... code du patrimoine - livre VI - titre II : monuments historiques : articles L.621-1 à L.624.7. (Loi du 31/12/1913 modifiée).
Service(s) responsable(s) :	SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE 165 rue Garibaldi - BP 3162 69401 LYON CEDEX 03 Tél : 04.78.62.54.66
Acte(s) institutif(s) :	Inv. Sup. M.H. du 06/11/1929.
Caractéristique(s) :	L'escalier sur rue de la maison de la rue Grenette, à l'angle de la rue Nationale à VILLEFRANCHE-SUR-SAONE.

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de : **VILLEFRANCHE SUR SAONE**

Saisie le : 09/06/1985

Servitude :	AC1 Servitudes de protection des monuments historiques : classés ou inscrits.
Référence (s) :	Périmètre de protection des monuments historiques inscrits ou classés, périmètre de protection modifié et périmètre de protection adapté ... code du patrimoine - livre VI - titre II : monuments historiques : articles L.621-1 à L.624.7. (Loi du 31/12/1913 modifiée).
Service(s) responsable(s) :	SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE 165 rue Garibaldi - BP 3162 69401 LYON CEDEX 03 Tél : 04.78.62.54.66
Acte(s) institutif(s) :	Inv. Sup. M.H. du 07/06/1926.
Caractéristique(s) :	Immeuble situé 375, 379 et 383 rue Nationale (anciennement n° 83) à VILLEFRANCHE SUR SAONE.

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de : **VILLEFRANCHE SUR SAONE**

Saisie le : 10/10/1985

Servitude : **AC1** Servitudes de protection des monuments historiques : classés ou inscrits.

Référence (s) : Périmètre de protection des monuments historiques inscrits ou classés, périmètre de protection modifié et périmètre de protection adapté ... code du patrimoine - livre VI - titre II : monuments historiques : articles L.621-1 à L.624.7. (Loi du 31/12/1913 modifiée).

Service(s) responsable(s) : SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE
165 rue Garibaldi - BP 3162
69401 LYON CEDEX 03
Tél : 04.78.62.54.66

Acte(s) institutif(s) : Inv. Sup. M.H. du 30/04/1982.

Caractéristique(s) : Les façades et les toitures de la tour avec les restes de remparts attenants du 109 rue Rolland à VILLEFRANCHE-SUR-SAONE - Cadastre section AH, parcelle n° 270.

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de : **VILLEFRANCHE SUR SAONE**

Saisie le : 22/11/1995

Servitude :	AC1 Servitudes de protection des monuments historiques : classés ou inscrits.
Référence (s) :	Périmètre de protection des monuments historiques inscrits ou classés, périmètre de protection modifié et périmètre de protection adapté ... code du patrimoine - livre VI - titre II : monuments historiques : articles L.621-1 à L.624.7. (Loi du 31/12/1913 modifiée).
Service(s) responsable(s) :	SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE 165 rue Garibaldi - BP 3162 69401 LYON CEDEX 03 Tél : 04.78.62.54.66
Acte(s) institutif(s) :	Clas. M.H. du 27/06/1984.
Caractéristique(s) :	Les parties suivantes de l'Ancien Hôpital situé 141 rue Paul Bert, rue de la Bonnardière, rue de la Sous-Préfecture et rue Corlin à VILLEFRANCHE-SUR-SAONE : la chapelle, le bâtiment renfermant la salle dite des rentières, le bâtiment renfermant la salle dite des convalescentes.

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de : **VILLEFRANCHE SUR SAONE**

Saisie le : 22/11/1995

Servitude :	AC1 Servitudes de protection des monuments historiques : classés ou inscrits.
Référence (s) :	Périmètre de protection des monuments historiques inscrits ou classés, périmètre de protection modifié et périmètre de protection adapté ... code du patrimoine - livre VI - titre II : monuments historiques : articles L.621-1 à L.624.7. (Loi du 31/12/1913 modifiée).
Service(s) responsable(s) :	SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE 165 rue Garibaldi - BP 3162 69401 LYON CEDEX 03 Tél : 04.78.62.54.66
Acte(s) institutif(s) :	Inv. Sup. M.H. du 27/06/1984.
Caractéristique(s) :	Deux bâtiments rue de la Sous-Préfecture et rue Corlin bordant la cour Est de l'Ancien Hôpital situé 141 rue Paul Bert à VILLEFRANCHE-SUR-SAONE.

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de : **VILLEFRANCHE SUR SAONE**

Saisie le : 07/06/1991

Servitude :	AC1 Servitudes de protection des monuments historiques : classés ou inscrits.
Référence (s) :	Périmètre de protection des monuments historiques inscrits ou classés, périmètre de protection modifié et périmètre de protection adapté ... code du patrimoine - livre VI - titre II : monuments historiques : articles L.621-1 à L.624.7. (Loi du 31/12/1913 modifiée).
Service(s) responsable(s) :	SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE 165 rue Garibaldi - BP 3162 69401 LYON CEDEX 03 Tél : 04.78.62.54.66
Acte(s) institutif(s) :	Clas. M.H. du 02/11/1992.
Caractéristique(s) :	Immeuble, en totalité, situé 752 rue Nationale et 125 rue Corlin à VILLEFRANCHE-SUR-SAONE - Cadastre section AH, parcelle n° 69.

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de : **VILLEFRANCHE SUR SAONE**

Saisie le : 07/06/1991

Servitude :	AC1 Servitudes de protection des monuments historiques : classés ou inscrits.
Référence (s) :	Périmètre de protection des monuments historiques inscrits ou classés, périmètre de protection modifié et périmètre de protection adapté ... code du patrimoine - livre VI - titre II : monuments historiques : articles L.621-1 à L.624.7. (Loi du 31/12/1913 modifiée).
Service(s) responsable(s) :	SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE 165 rue Garibaldi - BP 3162 69401 LYON CEDEX 03 Tél : 04.78.62.54.66
Acte(s) institutif(s) :	Inv. Sup. M.H. du 16/01/1990.
Caractéristique(s) :	L'immeuble, en totalité, situé 673 rue Nationale à VILLEFRANCHE-SUR-SAONE - Cadastre section A, parcelle n° 217.

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de : **VILLEFRANCHE SUR SAONE**

Saisie le : 07/06/1991

Servitude : **AC1** Servitudes de protection des monuments historiques : classés ou inscrits.

Référence (s) : Périmètre de protection des monuments historiques inscrits ou classés, périmètre de protection modifié et périmètre de protection adapté ... code du patrimoine - livre VI - titre II : monuments historiques : articles L.621-1 à L.624.7. (Loi du 31/12/1913 modifiée).

Service(s) responsable(s) : SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE
165 rue Garibaldi - BP 3162
69401 LYON CEDEX 03
Tél : 04.78.62.54.66

Acte(s) institutif(s) : Inv. Sup. M.H. du 16/01/1990.

Caractéristique(s) : L'immeuble, en totalité, situé 517 et 523 rue Nationale et 185, 189, 201 rue Etienne Poulet à VILLEFRANCHE-SUR-SAONE - Cadastre section AI, parcelle n° 176 .

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de : **VILLEFRANCHE SUR SAONE**

Saisie le : 07/06/1991

Servitude :	AC1 Servitudes de protection des monuments historiques : classés ou inscrits.
Référence(s) :	Périmètre de protection des monuments historiques inscrits ou classés, périmètre de protection modifié et périmètre de protection adapté ... code du patrimoine - livre VI - titre II : monuments historiques : articles L.621-1 à L.624.7. (Loi du 31/12/1913 modifiée).
Service(s) responsable(s) :	SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE 165 rue Garibaldi - BP 3162 69401 LYON CEDEX 03 Tél : 04.78.62.54.66
Acte(s) institutif(s) :	Inv. Sup. M.H. du 16/01/1990.
Caractéristique(s) :	L'immeuble, hors parties classées, situé 526 et 528 rue Nationale et 86, 88 et 90 rue Dechavannes à VILLEFRANCHE-SUR-SAONE - Cadastre section AI, parcelle n° 282.

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de : **VILLEFRANCHE SUR SAONE**

Saisie le : 07/06/1991

Servitude :	AC1 Servitudes de protection des monuments historiques : classés ou inscrits.
Référence(s) :	Périmètre de protection des monuments historiques inscrits ou classés, périmètre de protection modifié et périmètre de protection adapté ... code du patrimoine - livre VI - titre II : monuments historiques : articles L.621-1 à L.624.7. (Loi du 31/12/1913 modifiée).
Service(s) responsable(s) :	SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE 165 rue Garibaldi - BP 3162 69401 LYON CEDEX 03 Tél : 04.78.62.54.66
Acte(s) institutif(s) :	Clas. M.H. du 02/11/1992.
Caractéristique(s) :	Immeuble, en totalité, y compris le sol de la cour, situé 789, 793 et 797 rue Nationale et 17 et 25 rue Sainte Claire à VILLEFRANCHE-SUR-SAONE - Cadastre section AH, parcelle n° 196.

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de : **VILLEFRANCHE SUR SAONE**

Saisie le : 07/06/1991

Servitude :	AC1 Servitudes de protection des monuments historiques : classés ou inscrits.
Référence (s) :	Périmètre de protection des monuments historiques inscrits ou classés, périmètre de protection modifié et périmètre de protection adapté ... code du patrimoine - livre VI - titre II : monuments historiques : articles L.621-1 à L.624.7. (Loi du 31/12/1913 modifiée).
Service(s) responsable(s) :	SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE 165 rue Garibaldi - BP 3162 69401 LYON CEDEX 03 Tél : 04.78.62.54.66
Acte(s) institutif(s) :	Inv. Sup. M.H. du 16/01/1990.
Caractéristique(s) :	L'immeuble, en totalité, situé 510 et 514 rue Nationale à VILLEFRANCHE-SUR-SAONE - Cadastre section AI, parcelle n° 278.

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de : **VILLEFRANCHE SUR SAONE**

Saisie le : 03/02/1998

Servitude :	AC1 Servitudes de protection des monuments historiques : classés ou inscrits.
Référence (s) :	Périmètre de protection des monuments historiques inscrits ou classés, périmètre de protection modifié et périmètre de protection adapté ... code du patrimoine - livre VI - titre II : monuments historiques : articles L.621-1 à L.624.7. (Loi du 31/12/1913 modifiée).
Service(s) responsable(s) :	SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE 165 rue Garibaldi - BP 3162 69401 LYON CEDEX 03 Tél : 04.78.62.54.66
Acte(s) institutif(s) :	Clas. M.H. du 12/12/1996.
Caractéristique(s) :	Immeuble dit "Maison de l'Italien", en totalité, situé 403, 407, 411 rue Nationale et 303, 307 rue Etienne Poulet à VILLEFRANCHE-SUR-SAONE - Cadastre section AI, parcelles n° 526 et 527.

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de : **VILLEFRANCHE SUR SAONE**

Saisie le : 09/02/1998

Servitude :	AC1 Servitudes de protection des monuments historiques : classés ou inscrits.
Référence (s) :	Périmètre de protection des monuments historiques inscrits ou classés, périmètre de protection modifié et périmètre de protection adapté ... code du patrimoine - livre VI - titre II : monuments historiques : articles L.621-1 à L.624.7. (Loi du 31/12/1913 modifiée).
Service(s) responsable(s) :	SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE 165 rue Garibaldi - BP 3162 69401 LYON CEDEX 03 Tél : 04.78.62.54.66
Acte(s) institutif(s) :	Clas. M.H. du 02/11/1992.
Caractéristique(s) :	Les parties suivantes de l'immeuble situé 526, 528 rue Nationale et 86, 88 et 90 rue Dechavannes à VILLEFRANCHE-SUR-SAONE : les façades et toitures sur cour, la cour intérieure et son sol, la cage d'escalier avec sa rampe, le puits - Cadastre section AI, parcelle n° 282.

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de : **VILLEFRANCHE SUR SAONE**

Saisie le : 12/02/1998

Servitude :	AC1 Servitudes de protection des monuments historiques : classés ou inscrits.
Référence (s) :	Périmètre de protection des monuments historiques inscrits ou classés, périmètre de protection modifié et périmètre de protection adapté ... code du patrimoine - livre VI - titre II : monuments historiques : articles L.621-1 à L.624.7. (Loi du 31/12/1913 modifiée).
Service(s) responsable(s) :	SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE 165 rue Garibaldi - BP 3162 69401 LYON CEDEX 03 Tél : 04.78.62.54.66
Acte(s) institutif(s) :	Clas. M.H. du 30/01/1995.
Caractéristique(s) :	Les parties suivantes de l'immeuble situé 510, 514 rue Nationale à VILLEFRANCHE-SUR-SAONE : galerie en bois à deux niveaux, façade et toiture correspondante sur cour qui abritent la galerie - Cadastre section AI, parcelle n° 505.

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de : **VILLEFRANCHE SUR SAONE**

Saisie le : 31/03/1998

Servitude :	AC1 Servitudes de protection des monuments historiques : classés ou inscrits.
Référence (s) :	Périmètre de protection des monuments historiques inscrits ou classés, périmètre de protection modifié et périmètre de protection adapté ... code du patrimoine - livre VI - titre II : monuments historiques : articles L.621-1 à L.624.7. (Loi du 31/12/1913 modifiée).
Service(s) responsable(s) :	SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE 165 rue Garibaldi - BP 3162 69401 LYON CEDEX 03 Tél : 04.78.62.54.66
Acte(s) institutif(s) :	Inv. Sup. M.H. du 07/06/1926.
Caractéristique(s) :	Les façades du 588 et 590 rue Nationale (anciennement n° 142 et 14) à VILLEFRANCHE-SUR-SAONE.

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de : **VILLEFRANCHE SUR SAONE**

Saisie le : 31/03/1998

Servitude :	AC1 Servitudes de protection des monuments historiques : classés ou inscrits.
Référence (s) :	Périmètre de protection des monuments historiques inscrits ou classés, périmètre de protection modifié et périmètre de protection adapté ... code du patrimoine - livre VI - titre II : monuments historiques : articles L.621-1 à L.624.7. (Loi du 31/12/1913 modifiée).
Service(s) responsable(s) :	SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE 165 rue Garibaldi - BP 3162 69401 LYON CEDEX 03 Tél : 04.78.62.54.66
Acte(s) institutif(s) :	Inv. Sup. M.H. du 07/06/1926.
Caractéristique(s) :	Le bas-relief au-dessus de l'entrée du 634 rue Nationale (anciennement n° 150) à VILLEFRANCHE-SUR-SAONE.

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de : **VILLEFRANCHE SUR SAONE**

Saisie le : 31/03/1998

Servitude :	AC1 Servitudes de protection des monuments historiques : classés ou inscrits.
Référence (s) :	Périmètre de protection des monuments historiques inscrits ou classés, périmètre de protection modifié et périmètre de protection adapté ... code du patrimoine - livre VI - titre II : monuments historiques : articles L.621-1 à L.624.7. (Loi du 31/12/1913 modifiée).
Service(s) responsable(s) :	SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE 165 rue Garibaldi - BP 3162 69401 LYON CEDEX 03 Tél : 04.78.62.54.66
Acte(s) institutif(s) :	Clas. M.H. du 02/11/1992.
Caractéristique(s) :	L'immeuble, en totalité y compris le sol de la cour intérieure, situé 736, 734 et 732 rue Nationale à VILLEFRANCHE-SUR-SAONE - Cadastre section AH, parcelle n° 65.

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de : **VILLEFRANCHE SUR SAONE**

Saisie le : 31/03/1998

Servitude :	AC1 Servitudes de protection des monuments historiques : classés ou inscrits.
Référence (s) :	Périmètre de protection des monuments historiques inscrits ou classés, périmètre de protection modifié et périmètre de protection adapté ... code du patrimoine - livre VI - titre II : monuments historiques : articles L.621-1 à L.624.7. (Loi du 31/12/1913 modifiée).
Service(s) responsable(s) :	SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE 165 rue Garibaldi - BP 3162 69401 LYON CEDEX 03 Tél : 04.78.62.54.66
Acte(s) institutif(s) :	Inv. Sup. M.H. du 14/09/1985.
Caractéristique(s) :	Les façades et toitures Sud et Ouest dans la cour et de la tourelle d'escalier de la maison située 758, 762 rue Nationale à VILLEFRANCHE-SUR-SAONE - Cadastre section AH, parcelle n° 70.

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de : **VILLEFRANCHE SUR SAONE**

Saisie le : 31/03/1998

Servitude :	AC1 Servitudes de protection des monuments historiques : classés ou inscrits.
Référence (s) :	Périmètre de protection des monuments historiques inscrits ou classés, périmètre de protection modifié et périmètre de protection adapté ... code du patrimoine - livre VI - titre II : monuments historiques : articles L.621-1 à L.624.7. (Loi du 31/12/1913 modifiée).
Service(s) responsable(s) :	SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE 165 rue Garibaldi - BP 3162 69401 LYON CEDEX 03 Tél : 04.78.62.54.66
Acte(s) institutif(s) :	Inv. Sup. M.H. du 07/06/1926.
Caractéristique(s) :	Les deux bas-reliefs aux armes des Bourdon et des Bourdon-Montpensier du 834 rue Nationale (anciennement n° 202) à VILLEFRANCHE-SUR-SAONE.

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de : **VILLEFRANCHE SUR SAONE**

Saisie le : 13/09/2000

Servitude :	AC1 Servitudes de protection des monuments historiques : classés ou inscrits.
Référence (s) :	Périmètre de protection des monuments historiques inscrits ou classés, périmètre de protection modifié et périmètre de protection adapté ... code du patrimoine - livre VI - titre II : monuments historiques : articles L.621-1 à L.624.7. (Loi du 31/12/1913 modifiée).
Service(s) responsable(s) :	SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE 165 rue Garibaldi - BP 3162 69401 LYON CEDEX 03 Tél : 04.78.62.54.66
Acte(s) institutif(s) :	Inv. Sup. M.H. du 07/06/1926
Caractéristique(s) :	Façade de l'immeuble, 594, Rue Nationale (anciennement n° 144) à VILLEFRANCHE SUR SAONE.

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de : VILLEFRANCHE SUR SAONE

Saisie le : 12/02/2008

Servitude : **AC1** Servitudes de protection des monuments historiques : classés ou inscrits.

Référence (s) : Périmètre de protection des monuments historiques inscrits ou classés, périmètre de protection modifié et périmètre de protection adapté ... code du patrimoine - livre VI - titre II : monuments historiques : articles L.621-1 à L.624.7. (Loi du 31/12/1913 modifiée).

Service(s) responsable(s) :
 SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE
 165 rue Garibaldi - BP 3162
 69401 LYON CEDEX 03
 Tél : 04.78.62.54.66

Acte(s) institutif(s) : Ins. M.H. du 12/10/2007.

Caractéristique(s) :
 Domaine de VAURENARD, situé à GLEIZE, parcelle n°14, section AA. Sont inscrites au titre des M.H. les parties suivantes : le château et la chapelle en totalité, les bâtiments de commun fermant la cour d'honneur (façades et toitures), la cour d'honneur, la gille et les murs de clôture (mur de clôture du domaine et mur d'enceinte de la partie ornementale du parc), le parc y compris son réseau hydraulique, les vases, bancs et bustes sculptés, les grilles et la parcelle sur laquelle l'ensemble des bâtiments sont implantés.
 Le périmètre de protection de 500 m déborde sur la commune de Villefranche sur Saône.

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de : **VILLEFRANCHE SUR SAONE**

Saisie le : 10/07/1985

Servitude :	AC2 Servitudes de protection des sites et des monuments naturels : classés ou inscrits.
Référence (s) :	Zones de protection des sites : code du patrimoine - livre VI - Titre III : sites : article L.630-1 qui reproduit à code constant le code de l'environnement - livre III - Titre IV - chapitre 1er : sites inscrits et classés : articles L.341-1 à L341-22.
Service(s) responsable(s) :	SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE 165 rue Garibaldi - BP 3162 69401 LYON CEDEX 03 Tél : 04.78.62.54.66
Acte(s) institutif(s) :	A.P. d'inscription à l'Inv. sites du 14/12/1977.
Caractéristique(s) :	L'ensemble formé par le centre ville de VILLEFRANCHE-SUR-SAONE.

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de : **VILLEFRANCHE SUR SAONE**

Saisie le : 28/04/2009

Servitude :	AS1 Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux destinées à la consommation humaine et des eaux minérales.
Référence (s) :	Servitudes attachées à la protection des eaux destinées à la consommation humaine instituées par : - l'art. L.1321-2 et L1321-3 du Code de la Santé Publique et le décret n° 2001-1220 du 20/12/2001 - la circulaire interministérielle du 24/07/1990 et pour la protection des eaux minérales instituées par : - l'art. L.1322-3 et suivants du Code de la Santé Publique.
Service(s) responsable(s) :	Agence Régionale de Santé Rhône-Alpes Délégation Territoriale Départementale du Rhône Pôle Prévention et Gestion des Risques Service Environnement et Santé 129 Rue Servient 69418 LYON CEDEX 03 Tél : 04.72.61.39.11
Acte(s) institutif(s) :	A.P. n°2009-1554 du 25/02/2009.
Caractéristique(s) :	DUP et périmètres de protection et servitudes pour le prélèvement d'eaux souterraines captées au lieu-dit "Beauregard" sur la commune de VILLEFRANCHE SUR SAONE et ARNAS . Prélèvement d'eau destinée à la consommation humaine, réalisés par la Communauté d'Agglomération de Villefranche sur Saône. Les servitudes se rapportant aux périmètres de protection immédiate, de protection rapprochée et de protection éloignée qui s'étendent conformément aux indications des plans et états parcellaires joints en annexe sont prescrites à l'article 3 de l'arrêté.

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de : **VILLEFRANCHE SUR SAONE**

Saisie le : 22/11/1995

Servitude :	EL3 Servitudes de halage et de marchepied.
Référence (s) :	Servitudes de halage et de marchepied : article L2131-2 à L2131-6 du code général de la propriété des personnes publiques.
Service(s) responsable(s) :	SERVICE NAVIGATION RHONE-SAONE 2 rue de la Quarantaine 69321 LYON CEDEX 05 Tél : 04.72.56.59.00
Acte(s) institutif(s) :	Code du domaine public fluvial et de la navigation intérieure.
Caractéristique(s) :	Servitudes de marchepied de 3,25 m le long de la rive droite de la SAONE.

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de : **VILLEFRANCHE SUR SAONE**

Saisie le : 11/03/1996

Servitude :	I4 Servitudes relatives à l'établissement de canalisations électriques.
Référence (s) :	Périmètres à l'intérieur desquels ont été instituées des servitudes en application : - de l'art.12 et 12bis de la loi du 15/06/1906 modifiée, - de l'art. 298 de la loi de finances du 13/07/1925, - de l'art. 35 de la loi n° 46-628 du 08/04/1946 modifiée, - de l'art. 25 du décret n° 64-481 du 23/01/1964.
Service(s) responsable(s) :	DREAL - Rhône-Alpes REMIPP Air et Energie 44 Avenue Marcel Berthelot 38030 GRENOBLE CEDEX 02 Tél : 04.76.69.34.60 Service exploitant : R.T.E. TERAA Groupe Exploitation Transport Lyonnais 757 rue de Pré Mayeux 01120LA BOISSE Tél : 04.72.01.25.39
Acte(s) institutif(s) :	D.U.P. du 24/04/1944.
Caractéristique(s) :	Ligne 63 KV SAINT BERNARD - VILLEFRANCHE (aérienne et souterraine). Tronçon SNCF du pylône 15 à Villefranche.

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de : **VILLEFRANCHE SUR SAONE**

Saisie le : 11/03/1996

Servitude :	I4 Servitudes relatives à l'établissement de canalisations électriques.
Référence (s) :	Périmètres à l'intérieur desquels ont été instituées des servitudes en application : - de l'art.12 et 12bis de la loi du 15/06/1906 modifiée, - de l'art. 298 de la loi de finances du 13/07/1925, - de l'art. 35 de la loi n° 46-628 du 08/04/1946 modifiée, - de l'art. 25 du décret n° 64-481 du 23/01/1964.
Service(s) responsable(s) :	DREAL - Rhône-Alpes REMIPP Air et Energie 44 Avenue Marcel Berthelot 38030 GRENOBLE CEDEX 02 Tél : 04.76.69.34.60 Service exploitant : R.T.E. TERAA Groupe Exploitation Transport Lyonnais 757 rue de Pré Mayeux 01120LA BOISSE Tél : 04.72.01.25.39
Acte(s) institutif(s) :	D.U.P. du 23/04/1951.
Caractéristique(s) :	Ligne 63 KV AMPERE - JOUX - VILLEFRANCHE (aérienne et souterraine). Tronçon SNCF de Joux à Villefranche.

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de : VILLEFRANCHE SUR SAONE

Saisie le : 24/03/2005

Servitude :	I4 Servitudes relatives à l'établissement de canalisations électriques.
Référence (s) :	Périmètres à l'intérieur desquels ont été instituées des servitudes en application : - de l'art.12 et 12bis de la loi du 15/06/1906 modifiée, - de l'art. 298 de la loi de finances du 13/07/1925, - de l'art. 35 de la loi n° 46-628 du 08/04/1946 modifiée, - de l'art. 25 du décret n° 64-481 du 23/01/1964.
Service(s) responsable(s) :	DREAL - Rhône-Alpes REMIPP Air et Energie 44 Avenue Marcel Berthelot 38030 GRENOBLE CEDEX 02 Tél : 04.76.69.34.60 Service exploitant : R.T.E. TERAA Groupe Exploitation Transport Lyonnais 757 rue de Pré Mayeux 01120LA BOISSE Tél : 04.72.01.25.39
Acte(s) institutif(s) :	D.U.P. du 13/06/1951.
Caractéristique(s) :	- 63 KV Dérivation AMPERE (de la ligne Ampère - Joux - Villefranche 63 kV) et - Ligne 63 KV AMPERE - JOUX.

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de : VILLEFRANCHE SUR SAONE

Saisie le : 05/09/2005

Servitude :	PM1 Servitudes résultant des plans de prévention des risques naturels prévisibles.
Référence (s) :	Plans de prévention des risques naturels prévisibles établis en application de la loi n° 87-565 du 22/07/87 relative à l'organisation de la sécurité civile, à la protection de la forêt contre l'incendie et à la prévention des risques majeurs.
Service(s) responsable(s) :	DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DU RHONE Service Planification Aménagement et Risques Unité Prévention des Risques 33, Rue Moncey 69421 LYON CEDEX 03 Tél : 04.78.62.50.50
Acte(s) institutif(s) :	A.P. du 07/02/1989.
Caractéristique(s) :	Plan d'exposition au Risque Inondation (PERI) de la commune de VILLEFRANCHE SUR SAONE, valant Plan de Prévention des Risques (P.P.R.) naturels prévisibles (vallée de la Saône à l'amont de Lyon).

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de : **VILLEFRANCHE SUR SAONE**

Saisie le : 26/09/2000

Servitude :	PT2 Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques, concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'état.
Référence (s) :	Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles instituées en application des art. L.54 à L.56 et R.21 à R.26 du code des postes et télécommunications.
Service(s) responsable(s) :	FRANCE TELECOM UPR Sud Est 12 Rue du Lieutenant Morin 42022 SAINT ETIENNE Tél : 04.77.42.49.16
Acte(s) institutif(s) :	Décret 17/06/1980.
Caractéristique(s) :	Réseau hertzien de VILLEFRANCHE : tronçons CLAVEISOLLES-Mont Soubran ... VILLEFRANCHE SUR SAONE ; LAMURE SUR AZERGUES ... CLAVEISOLLES-Mt Soubran ; BELLEROCHÉ-Les Echarmeaux ... CLAVEISOLLES-Mt Soubran. I - Zone secondaire de dégagement autour des stations : BELLEROCHÉ-Les Echarmeaux (42.22.015) - VILLEFRANCHE sur SAONE (69.22.010) - CLAVEISOLLES-Mont Soubran (69.22.011) - LAMURE SUR AZERGUES (69.22.013). II - Zone spéciale de dégagement partiel sur le parcours des trois faisceaux.

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de : **VILLEFRANCHE SUR SAONE**

Saisie le : 07/05/1997

Servitude :	T1 Servitudes relatives aux chemins de fer.
Référence (s) :	Zones auxquelles s'appliquent les servitudes instituées par la loi du 15/07/1845 sur la police des chemins de fer et l'art. 6 du décret du 30/10/1935 modifié portant création de servitudes de visibilité sur les voies publiques.
Service(s) responsable(s) :	S.N.C.F. Délégation Territoriale de l'Immobilier Sud-Est Immeuble le Rhodanien 5 et 6 place Charles Béraudier 69428 LYON Cedex 03 Tél : 04.78.65.52.53
Acte(s) institutif(s) :	Lois et décrets des 11 juin 1842, 26 juillet 1844, 16 juillet 1845, 19 juin 1857, 11 juin 1859, 11 juin 1853, 18 juillet 1868, 26 avril 1869, 3 juillet 1875 et 20 novembre 1883.
Caractéristique(s) :	Ligne SNCF (830 000) de PARIS LYON à MARSEILLE SAINT CHARLES.